

ON S'ABONNE. Cahors, bureau du Journal, chez A. LAYTOU, imprimeur, ou en lui adressant franco un mandat sur a poste. PRIX DE L'ABONNEMENT: LOT, AVEYRON, CANTAL, CORREZE, DORDOGNE, LOT ET-GARONNE, TARN-ET-GARONNE: Un an... 16 fr. Six mois... 9 fr. Trois mois... 5 fr. AUTRES DÉPARTEMENTS: Un an, 20 fr.; Six mois, 14 fr. L'abonnement part du 1er ou du 16 et se paie d'avance.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MERCREDI ET SAMEDI

M. HAVAS, rue J.-J. Rousseau, 3, et MM. LAFFITE-BULLIER et Co, place de la Bourse, 8 sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

Le JOURNAL DU LOT est désigné pour la publication des Annonces Administratives du Département.

PRIX DES INSERTIONS:

ANNONCES, 25 centimes la ligne. RÉCLAMES, 50 centimes la ligne. Les Annonces et Avis sont reçus à Cahors, au bureau du Journal rue de la Mairie, 6, et se paient d'avance. Les Lettres ou paquets non affranchis sont rigoureusement refusés.

L'ABONNEMENT se paie d'avance.

Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de la Mairie, 6.

CALENDRIER DU LOT.

Départ des Correspondances

SERVICE DES POSTES.

Arrivée des Correspondances

Table with columns: DATE, JOURS, FÊTE, FOIRES, LUNAISONS, DÉSIGNATION DES ROUTES, Clôture des changements, Dernière levée (bolle), DÉSIGNATION DES ROUTES, Arrivée des Courriers, Distribution en ville.

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

Cahors, le 11 Juin 1864.

BULLETIN

Il paraît aujourd'hui certain que les plénipotentiaires allemands sont convenus d'accepter ad referendum, la proposition d'une prolongation de l'armistice pendant quinze jours, faite par le Danemark, sous la condition que, si la ligne de démarcation n'était pas arrêtée dans ce terme, les hostilités recommenceraient à son expiration. Dans tous les cas l'Autriche et la Prusse n'insisteront pas pour la ligne d'Apenrade. Les habitants du Schleswig septentrional paraissent peu disposés à être incorporés au Danemark. Dans une assemblée tenue près de Hadersleben, composée de plus de 6,000 personnes, on a formulé une déclaration, portant que la séparation de cette partie du Schleswig du reste des duchés serait le plus grand malheur qui pût frapper cette population. De son côté, le comité des Trente-six, siégeant à Francfort, vient de publier la proclamation suivante :

Si l'on décide du sort du Schleswig, en se basant sur le droit qui a été en vigueur jusqu'ici, on sait que ce pays a formé depuis les temps les plus anciens, de la Ronigsan à l'Eider, un seul tout, séparé du Danemark et uni étroitement au Holstein. Mais si les motifs de la décision ne sont pas puisés dans des raisons de droit, mais dans des considérations publiques, il faudra avant tout entendre la voix de la population, dont tout l'avenir dépendra de cette grande décision.

Faire valoir ce droit de la population, c'est le devoir de la confédération qui est chargée de défendre le Holstein et son union avec le Schleswig, c'est le devoir de la Prusse et de l'Autriche qui ont délivré le Schleswig au prix du sang de leurs enfants; c'est le devoir de toutes les puissances qui veulent fonder une paix durable; car le partage du Schleswig par force, serait le germe de nouveaux mécontentements et de nouveaux combats.

Nous invitons les associations du Schleswig-Holstein en Allemagne, s'ils partagent ces convictions, à s'exprimer hautement pour que personne ne doute que le peuple Allemand condamnerait, comme un acte impardonnable un partage arbitraire du Schleswig.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT du 11 Juin 1864.

L'AMENDE HONORABLE

IMITÉ DE L'ESPAGNOL

DE M. BRETON DE LOS HERREROS.

(Suite.)

Au point de vue de la dignité j'approuve ce désir. Mais sache que tu ne nageras point dans l'abondance si tu viens à dépendre du trésor public. Ce qu'y laissent des fournisseurs cupides et des favoris insolents, passe en carrousels et en combats de taureaux. Demandes-tu quelque emploi à Sa Majesté? — Oui. A défaut de mérites propres, je fais valoir les services de mon père, tué en Portugal, et je sollicite le bureau de douanes de Logrono. Mais je n'ose espérer...

Pourquoi? L'influence dont je jouis suffira bien, je suppose, pour te faire obtenir ces modestes fonctions. Je t'offrirais davantage si j'étais ministre; mais je suis tout bonnement poète, et poète qui fait profession de dire sa pensée sans détours, aussi bien verbalement que par écrit. Ce n'est point par un chemin si scabreux que l'on arrive à disposer des char-

La reproduction est interdite.

D'après les rapports concordants des feuilles publiques, la proposition a été faite à la conférence de Londres d'unir une partie du duché de Schleswig au Holstein et une autre partie au Danemark.

Nous sommes pénétrés de la conviction qu'un arrangement pareil, s'il se faisait sans l'assentiment exprimé librement et sans équivoque du peuple, serait nul et devrait être rejeté.

Le peu d'entente qu'il y a eu entre le duc Frédéric d'Augustenbourg et la Prusse, rend à peu près inutile, aujourd'hui, son voyage à Vienne. Aussi apprenons-nous que cette démarche auprès du cabinet autrichien est ajournée.

Le journal de Saint-Petersbourg annonce que le chargé d'affaires russe à Rome, M. de Meyendorff, a reçu l'ordre de remettre au cardinal Antonelli les lettres de rappel de M. de Kisséleff. Ces lettres constatent que la mission de M. de Kisséleff à Rome est terminée.

Les avis de la Vénétie et des provinces romaines constatent que des démonstrations populaires ont eu lieu dans ces contrées à l'occasion de la fête du Statut, malgré les mesures prises par les autorités autrichiennes et pontificales.

La Gazette de Breslau parle de nouvelles bandes insurrectionnelles en Pologne.

A. LAYTOU.

Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas.)

Nous avons annoncé, il y a quelques jours, que Greco, condamné à la déportation dans l'affaire du complot des quatre italiens contre la vie de l'Empereur, avait été remis entre les mains des agents de la sûreté. Nous apprenons que ce condamné est arrivé à Marseille d'où il doit être dirigé sur Cayenne.

Imperatori et Scaglioni ayant été conduits dans des maisons centrales, il ne reste en ce moment à Mazas, des quatre italiens, que Trabucco.

Alexandrie, 8 juin.

Abd-el-Kader va habiter la propriété de Birabou-biblah, située dans l'isthme, et qui lui a été donnée par la Compagnie.

Saint-Petersbourg, 8 juin.

On assure que le directeur de l'International Compagny, de Londres, M. Hope, vient de conclure

des publications. N'importe, jeune homme, du courage, et tu parviendras! Tu es bien né, tu es joli garçon, tu as de l'esprit et des talents. Il n'en faut pas tant pour réussir à cette cour, où règnent tantôt Mars et tantôt Vénus... A propos, dis-moi, as-tu déjà de l'emploi à Madrid, au service de la déesse des amours, bien entendu?

— Peut-être. — Et quel cœur, à moins d'être de marbre ou de liège, ne paie, à Madrid, son tribut au monde, à la chair et au démon? Gonzalo, la capitale et la cour sont une mer hérissée d'écueils. Nos Cirées et nos sirènes arment en course à la conquête... des cœurs, disent-elles... de la toison d'or, à ce que je prétends, moi. Pour ne pas être leur victime, il faut se montrer pilote très-habile et plus sage qu'Ulysse. Il est pourtant des exceptions... parmi les femmes d'un âge raisonnable. Tu ris! Je ne fais point allusion à la maîtresse, qui est encore pleine d'attraits et dans la seconde période de la beauté. Ce n'est plus le mois de mai, c'est le mois d'août.

— Toujours malicieux et railleur! Ce monde est une maison de fous, mon cher Gonzalo, et, philosophie pour philosophie, je préfère les éclats de rire de Démocrite aux larmes d'Héraclite. Mais parle-moi avec franchise : la comtesse Blanche te voit-elle d'un bon œil?

— Elle me donne chaque jour de nouvelles preuves de son extrême bonté. Je suis son majordome, son secrétaire... — En un mot, son factotum... ou son amant. — Je ne mérite point tant d'honneur. — Dieu nous a tous fait du même limon, les riches comme les pauvres. — Et d'ailleurs, en supposant même que je pusse plaire à une si grande dame, je ne répondrais pas à son amour.

— Laisse-toi aimer, mon ami!

definitivement, avec le gouvernement russe, un traité pour la construction d'un chemin de fer de Moscou à Sébastopol. Les travaux commencent dans le courant de l'année.

Une dépêche du grand duc Michel annonce que la guerre du Caucase est terminée, et qu'il n'existe plus dans ces contrées de tribus insoumises.

Madrid, 8 juin.

Le maréchal Espartero fera partie du nouveau Comité progressiste. M. Olozaga est parti pour la France. Le général Prim doit se rendre à Vichy. La Reine revient à Madrid, le 10.

Berlin, 8 juin.

La Gazette de l'Allemagne du Nord confirme la nouvelle que le Czar a transmis tous ses droits, dans les Duchés, au duc d'Oldenbourg.

Berlin, 9 juin.

Le Moniteur prussien annonce que la trêve a été prolongée de quinze jours.

Hambourg, 9 juin.

La nouvelle batterie établie par les Prussiens à Frédérikort a tiré quatre coups de canon sur un bâtiment suédois : deux à poudre et deux à boulet. Le bâtiment suédois n'a pas été atteint.

L'Empereur et l'Impératrice de Russie sont partis avant-hier de Saint-Petersbourg pour venir en Allemagne. Leurs Majestés sont attendus très-prochainement à Darmstadt où elles resteront deux jours incognito. Le prince Gortschakoff partira vendredi pour les rejoindre.

Marseille, 9 juin.

Les lettres de Constantinople constatent que le prince Couza était attendu dans cette capitale pour donner des explications sur la situation des principautés danubiennes. Le prince devait arriver dans quatre jours. Les Conférences pour les principautés étaient suspendues. — Fuad-Pacha a perdu son fils, Nazim-Bey, membre du Grand Conseil de Justice, qui est mort subitement. Le Sultan a autorisé le premier ministre, dont la santé a été altérée par la douleur, à suspendre ses travaux.

Southampton, 9 juin.

Les avis de la Havane, en date du 21 mai, disent que les troupes espagnoles commandées par le général Gandara, ont attaqué, le 14, les insurgés de San-Domingo retranchés à Monte-Christi et leur ont fait un grand nombre de prisonniers.

Revue des Journaux

MONITEUR DU SOIR.

D'après les nouvelles reçues ce matin d'Al-

— Mais il me faudrait sacrifier à ses faveurs...

— Quoi donc? ta fortune? tu n'en as point, et la sienne l'enrichirait. Ton honneur? Je ne vois point de flétrissure à devenir comte. Ta conscience? Le mariage n'est pas un péché, il serait plutôt une expiation, si, comme le prétendent ceux qui s'y connaissent, il nous fait faire notre purgatoire ici-bas.

— Ce n'est point cela...

— Ah! ta liberté?... Bien, mon fils, j'approuve cette fière indépendance; ne l'asservis jamais à ce monstre séduisant qu'on appelle la femme. Restelibre.

— Ce serait mon vœu, si déjà un doux esclavage ne faisait mon bonheur, répliqua timidement Gonzalo.

— Quoi, tu aimes, jeune imprudent?

— Oui, j'adore une jeune fille bien née...

— Mais pauvre comme toi?

— En effet, nous sommes tous deux orphelins.

— A merveille! si votre mutuelle tendresse ne vous tient pas lieu de tout, vous n'aurez du moins aucun reproche à vous faire l'un à l'autre quand le pain manquera au logis.

— Mon Isabelle est un ange; la pureté de son âme surpasse encore la beauté de son visage. La neige n'est pas plus blanche, le zéphir qui caresse les fleurs n'est pas plus doux...

— Assez, je devine le reste. Quel amant ménage les hyperboles flatteuses quand il parle de sa dame? Nous avons des yeux de lynx pour les perfections de la femme aimée, et des yeux de taupe pour ses défauts. Mais j'admire votre amour et votre modération: tu renonces pour deux beaux yeux à la perspective d'un comté, et elle, malgré sa beauté rare, elle se contente pour mari d'un receveur des douanes. C'est prodigieux! Au revoir, je vais solliciter pour toi. Viens au palais demain, à onze heures.

Oh! merci! s'écria Gonzalo avec effusion.

— Mon temps sera mieux employé à te servir qu'à la visite de pure étiquette qui m'amènerait ici.

gérie et qui sont datées du 4 juin, plusieurs engagements ont eu lieu sur divers points.

Le 3, le marabout Si-el-Azery est venu attaquer le colonel Lapasset à Guet-Bouzd; il a été vigoureusement repoussé, et s'est retiré laissant une vingtaine de morts sur le terrain.

Le général Rose est arrivé le 3 juin à Zamarah sans tirer un coup de fusil. Le 4 il devait se porter à Darben-Abdallah et se mettre en rapport avec le général Martingot à Ain-el-Krina chez les Ouled-Amour.

Le général Liébert, campé le 4 juin à Ain-el-Hadjour, a reçu l'ordre de se porter sur Aintouthna pour châtier les Beni-tiguis et empêcher l'insurrection de s'étendre à l'est de l'Ouarsenis.

La province de Constantine reste toujours calme, grâce aux mesures prises par le général Devaux.

LES DÉBATS.

Le Journal des Débats consacre un article à l'appréciation des affaires de l'Algérie.

En résumé, fait observer M. Albert Petit, il est clair que l'Algérie vient de traverser une crise très-sérieuse, dont elle n'est pas encore tout-à-fait sortie. Si l'insurrection n'a pas gagné plus de terrain, si elle ne s'est pas étendue dans les trois provinces, nous le devons à la crainte inspirée par nos soldats, à l'énergie et à l'intelligence de nos officiers beaucoup plus qu'à l'attachement inspiré par nous aux arabes de l'Algérie. Sans notre armée, si ferme et si vaillante, le mouvement, au lieu de se localiser sur deux ou trois points, aurait éclaté en même temps dans les trois provinces. Cela ne fait de doute pour personne, et les colons algériens, que l'on cherche à représenter comme si hostiles à l'armée, ont été les premiers à reconnaître l'immense danger et à applaudir à l'envoi des renforts. L'accueil triomphal fait par les habitants de Mostaganem à la division du général Rose a eu sa signification.

L'OPINION NATIONALE.

On lit dans l'Opinion Nationale :

Voici, à l'une des extrémités de l'Europe, un peuple qui proclame son droit imprescriptible à choisir la forme de son gouvernement. Ce peuple a raison, il est dans les vrais principes, et nous applaudissons.

— Vous êtes mon second père, mon ange protecteur, dit le jeune homme saisissant la main de Quevedo et la baisant avec vénération.

— Adieu, adieu! « répondit le poète, qui l'embrassa à la hâte, puis s'éloigna pour échapper à ses remerciements.

Gonzalo resta seul quelques minutes, absorbé dans de profondes réflexions sur tout ce que lui avait dit Quevedo. D'abord il s'étonna que son vieil ami eût l'air de railler son amour; puis il songea qu'à l'âge de Quevedo le cœur devait avoir oublié sa jeunesse et qu'il était absurde de demander des fleurs à l'hiver. Enfin, avec la naïve confiance d'une âme sincèrement éprise, il se consola par la pensée que le poète changerait d'avis dès qu'il aurait vu Isabelle.

Tout à coup la méditation de Gonzalo fut interrompue par l'entrée de la comtesse Blanche en personne.

« Don Gonzalo, lui dit-elle, mon retard vous étonne peut-être? — Moi, madame la comtesse; je manquerais à mon devoir de loyal et humble serviteur si je me permettais...

— Vous savez que je ne vous confonds pas avec la tourbe de mes domestiques, reprit-elle d'un ton d'extrême bienveillance.

— Je vous en suis reconnaissant du fond du cœur, et je prie Dieu qu'il vous accorde de longs et heureux jours.

— Merci mille fois. Le roi m'a retenue plus longtemps que je m'y attendais.

— J'ai expédié tout le courrier d'hier. Il ne manque plus que votre signature à ces lettres.

— Pressent-elles beaucoup?

— Non, madame.

— En ce cas, nous signerons plus tard.

— Vous me donnez congé? demanda Gonzalo avec un mouvement de joie, car déjà il se proposait d'aller voir Isabelle.

Mais, là-bas, bien loin, au-delà de l'Elbe, de l'Oder, de la Vistule, de la Dvina et du Dnieper, à l'autre bout de l'Europe, presque en Asie, siège un monarque dont l'un des ancêtres avait le titre de duc chez le peuple qui fait un appel énergique au principe de la souveraineté nationale.

Or, ce monarque déclare, généalogie en main, qu'en vertu des droits qui lui viennent en droite ligne du grand-père de son arrière grand-père, il peut, à son gré, disposer du sort de ce peuple. Il ne tiendrait qu'à lui d'y relever le trône ducal et de s'y asseoir la couronne au front; mais il lui prend une autre fantaisie, et toujours armé des droits qu'il tient du grand-père de son arrière grand-père; il repassa à un de ses agnats le peuple et le pays qui font partie de son patrimoine héréditaire.

Tel est, suivant le *Moniteur du Soir*, le sort heureux que le czar de toutes les Moscovies paraît ménager aux habitants du Holstein. Il lui serait facile, étant à Gottorp, de régner sur Kiel, en y joignant une jolie découpeure du Holstein; mais on assure, dit le *Moniteur*, qu'il aurait, il y a quelque temps cédé à son agnat le grand-duc d'Oldenbourg, les droits éventuels qu'il peut faire valoir sur une partie du Schleswig-Holstein.

Sommes-nous au dix-neuvième siècle ou en plein moyen-âge? Alex. BONNEAU.

LA CONSTITUTIONNEL.

On lit dans le *Constitutionnel*, sous la signature de M. Paulin Limayrac :

« Sans sortir de la réserve que nous nous imposons au sujet des délibérations de la conférence de Londres, nous croyons pouvoir dire des dépêches qui donnent un récit plus ou moins exact de ce qui se serait passé dans la séance d'hier, que ce qui nous paraît le plus vraisemblable, c'est que les plénipotentiaires n'ayant pu tomber d'accord sur la question des limites, celle de la prolongation de l'armistice s'est représentée naturellement. A cet égard, les plénipotentiaires des belligérants n'auraient pas cru pouvoir s'engager sans en référer à leurs gouvernements. Les réponses ne peuvent tarder à arriver, et, sans aucun doute, la conférence se réunira de nouveau avant le 12 juin. Il y a tout lieu d'espérer que les vœux des amis d'une politique de modération et de paix ne seront pas déçus et que nous ne verrons pas recommencer une guerre qui a déjà causé tant de désastres. »

« D'après les nouvelles que nous recevons au dernier moment, dit aujourd'hui le *Constitutionnel*, les réponses de l'Autriche et de la Prusse, sont arrivées à Londres. Ces deux puissances consentiraient à la prolongation de l'armistice pendant quinze jours. »

Tous les renseignements qui parviennent des duchés au journal *La France*, prouvent que les habitants ne désirent en aucune façon et redoutent au contraire la création de forteresses fédérales sur la limite des deux duchés, et le projet de faire de Kiel un port militaire.

« Leurs vœux, ajoute M. Renauld, seraient plutôt que ce port fût déclaré neutre et franc. En présence du développement du commerce général et du rapprochement qui s'opère entre les peuples par les liens des intérêts industriels, un grand port commercial aurait bien plus d'avantage qu'un port militaire pour les habitants de Kiel et pour l'Allemagne, à laquelle elle ne ferait que susciter des difficultés. »

— Oui; allez, dit la comtesse; et elle le suivit d'un regard plein d'affection et de regret.

— A quelle heure, signerez-vous, madame? demanda-t-il, revenant sur ses pas.

— A trois heures. »

Il la salua et se dirigea de nouveau vers la porte. Mais elle, avec le geste d'une personne qui prend tout à coup une grande résolution, elle lui cria :

« Ecoutez ! »

Il revint se placer devant elle.

« J'ai à vous consulter, poursuivit la comtesse, sur une affaire du plus haut intérêt. »

— Sur votre forêt d'Aranjuez ?

— Non; il s'agit d'une chose plus grave. Mais pourquoi rester debout ?

— Le respect, madame. »

Oh ! interrompit-elle impatientée, il faut être novice comme vous pour ne pas savoir qu'un respect exagéré tourne à l'impolitesse.

— Pardonnez-moi, dit-il, s'asseyant tout déconcerté.

— Ecoutez-moi attentivement, Gonzalo, reprit la comtesse avec douceur. Je suis veuve depuis deux ans et encore assez jeune pour contracter un second mariage sans encourir de blâme. Je suis fort riche; je ne voudrais pas laisser mes biens à des collatéraux qui n'en ont pas besoin et qui ne m'aiment pas plus que je ne les aime. Que me conseillez-vous ?

— Madame, un conseil est difficile à donner sur une matière si grave, pour moi surtout, qui suis dépourvu de toute expérience.

— Ne me refusez pas; vous m'êtes dévoué, au moins je me plais à le croire.

— Et avec raison, madame la comtesse.

— Votre âme noble ne connaît point la duplicité; l'orgueil ne l'enivre pas; quel conseiller meilleur pourrais-je choisir ?

— Vous n'avez rien de mieux à me proposer ?

— Non, madame, rien de mieux que moi-même.

— Mais, madame, si vous n'avez rien de mieux à me proposer, pourquoi ne m'avez-vous rien dit plus tôt ?

— Parce que, madame, je ne suis pas un conseiller ordinaire, et que je ne puis vous proposer que ce qui est bon pour vous.

— Et quel est ce conseil ?

« N'oublions pas que le vœux des habitants, en pareille matière, doit être pris en considération, car ce sont les réclamations des duchés qui ont donné lieu à l'intervention de l'Allemagne, et il serait étrange que l'Allemagne elle-même n'en tint pas compte. »

LA PATRIE.

On lit dans la *Patrie*, sous la signature de M. Louis Bellet :

« Si nous sommes bien informés, la France n'entendrait pas circonscire, dans une limite étroite, territoriale, et en ce qui concerne le droit de succession, le vote des populations. Le gouvernement impérial insisterait pour que l'Etat nouveau, qui serait constitué sur les bases que la conférence de Londres aurait définies fût consulté sur le choix du prince, que la libre volonté des populations appellerait à la souveraineté de ce pays. »

« En prenant cette attitude, la France rendrait hommage au principe sur lequel son gouvernement est fondé, et en laissant au Schleswig-Holstein le soin de régler lui-même ses destinées à cet égard, elle développerait l'application d'un principe appelé à prendre, désormais, sa place dans le droit moderne. »

Pour extrait : A. LAYTOU.

TRAVAUX DU SÉNAT EN 1864.

Le Sénat a clos ses séances le 1^{er} juin. Voici le résumé succinct de ses travaux pendant le cours de cette longue session, composée de 45 séances générales et de 135 réunions de commissions.

La discussion de l'Adresse a exigé 6 séances consécutives.

Dans les 197 lois votées au Corps législatif et présentées au Sénat, aucune disposition n'étant contraire à la Constitution, le Sénat a déclaré ne pas s'opposer à leur promulgation.

Le Sénat a été appelé à statuer sur 949 pétitions. 139 avaient leurs rapports préparés dès la session précédente; le temps avait manqué pour les lire. — 810 portant 21,015 signatures ont été inscrites au rôle de 1864. — 131 ont été renvoyées aux ministres compétents; — 22 déposées au bureau des renseignements; 19 écartées par la question préalable.

585 pétitions ont été écartées par l'ordre du jour, soit en raison du caractère peu sérieux ou irrévérencieux de ces écrits, soit en raison de l'impossibilité de faire droit à des réclamations basées sur des griefs dont le Sénat ne peut connaître, soit enfin par ce que rien dans la pétition ne permettait de constater l'identité du pétitionnaire.

Il est bon de faire observer à ce sujet qu'une pétition calomnieuse ayant été adressée au Sénat, l'auteur, qui s'était servi de la main d'un enfant pour y apposer une fausse signature, a été découvert et condamné à une amende et à un emprisonnement. Quant aux pétitions sur lesquelles il n'a pas encore été statué, elles se divisent en deux catégories. Pour les unes, les rapports sont préparés et leurs conclusions adoptées par les commissions. Le temps a manqué pour lire ces rapports en séance générale. Pour les autres, les recherches qu'elles ont exigées n'ont pu être terminées assez tôt pour qu'un rapport pût être prêt avant la fin de la session. Elles prendront rang en tête du rôle de la session prochaine.

Pour extrait : A. LAYTOU.

— N'en avez-vous pas un dont vous devez, sous peine d'éternels regrets, écouter la voix suprême ?

— Lequel ?

— Votre propre cœur, dit gravement Gonzalo.

— Si; Mais la raison a également ses droits.

— Je le sais, et mieux vaut pour vous y songer de vous-même qu'attendre que je vous les rappelle. Si la raison l'emporte dans la lutte avec le cœur, vous ne vous remarierez point, madame. Conservez votre heureuse liberté; le veuvage, loin d'attirer des affronts à une femme telle que vous, la fait, au contraire, environner d'égards et de respect. »

Il y eut quelques instants de silence. La comtesse se demandait tout bas quel sentiment dictait les conseils de Gonzalo. « Changerait-il de langage, se disait-elle, s'il savait que je la lui garde, cette main qu'il m'exhorte à ne pas donner ? » Lui, de son côté, il souhaitait ardemment que la comtesse devinât son parti pris de ne pas la comprendre. De là, cette humilité, destinée à faire bien sentir la distance qui les séparait et sa ferme résolution de ne pas la franchir.

« Vos paroles sont très-sages, reprit-elle enfin. Ce serait triste chose qu'un mariage auquel la froide raison seule aurait présidé. Mais si l'amour m'y poussait, que me diriez-vous, don Gonzalo ? »

— De ne pas vous marier, madame la comtesse.

— Quoi ! ni par amour ni par raison ? Mais ne croyez point que chez moi ces deux conseillers se trouvent en opposition flagrante. J'espère que vous ne confondrez pas avec le véritable bon sens ces sophismes qu'on appelle raisons de convenance, car elles me forceraient à m'accorder ma main qu'à un marquis, et l'objet de mon amour peut bien avoir des avantages cent fois préférables à une naissance illustre. L'amour égale la chaumière au palais; son œil sagace découvre des mérites auxquels le monde reste aveugle; il récompense la modestie, il est sourd aux récriminations des envieux. Eh ! que m'importe,

à moi, l'opinion de quelque glorieux, épris de son gothique blason et scandalisé qu'une femme de la grandesse de Castille prenne un mari qui ne soit pas au moins cousin du roi ? Fière de mon choix, je lui répondrais : « Si mon époux n'est pas grand d'Espagne, il a des qualités qui le rendraient digne de l'être. D'ailleurs, je l'aime, et cela suffit; point de loi qui nous impose l'amour ou la haine, et je veux être l'unique juge de mon propre cœur. »

— Je ne vous censure point, madame, je vous admire. Mais vous qui exaltez si haut le pouvoir de l'amour, n'oubliez pas qu'il porte un bandeau. Réfléchissez à l'homme que vous voulez élever jusqu'à vous est digne de tant d'honneur, et craignez de vous repentir un jour. »

— Jamais. S'il paie d'un injuste dédain mon infinie tendresse, ma douleur sera sans bornes. Mais il ne dépend plus de moi de ne pas l'aimer; mon cœur lui appartient pour toujours. Vous êtes ému, Gonzalo ?

— Oui, madame... balbutia-t-il, profondément troublé, en effet, et jeté dans un cruel embarras par cette passion qu'il ne pouvait partager.

— Parlez, reprit-elle d'une voix tremblante.

— Dispensez-moi, je vous en prie...

— Que craignez-vous ? Parlez, je l'exige.

Correspondance.

Paris, le 10 juin.

On attache, non sans raison, beaucoup d'importance à la rupture des relations diplomatiques entre la Russie et le St-Siège. Suivant quelques personnes, la résolution prise par le cabinet de St-Petersbourg, serait le prélude de mesures locales très-hostiles à la religion et au clergé catholiques.

A propos de la Russie, constatons que la suppression des droits d'exportation pour un grand nombre de marchandises ne peut qu'être bien accueilli par le commerce européen.

— Le *Journal des villes et des campagnes* vient de recevoir un second avertissement.

— La *Patrie* annonce, en opposition avec plusieurs journaux et correspondances de Londres qu'il n'a point été question, dans la Conférence d'avant-hier, d'une nouvelle ligne de démarcation du Schleswig.

— Le 20^e régiment de ligne vient de quitter Lyon pour se rendre en Algérie.

— Le duc de Morny s'est embarqué hier pour l'Angleterre. Il sera de retour lundi ou mardi à Paris.

— La pluie qui avait commencé avant-hier, jour de St-Médard, mais qui s'était arrêtée dans l'après-midi, a recommencé aujourd'hui. Elle n'a toutefois pas d'intensité; elle pourrait continuer sans faire du tort aux récoltes, bien au contraire.

Pour extrait : A. LAYTOU.

OBSÈQUES DU MARÉCHAL PÉLISSIER.

Judi, à midi, ont eu lieu, dans l'église de l'Hôtel des Invalides, les obsèques du maréchal Pélissier. Les honneurs militaires étaient rendus aux dépouilles mortelles du duc de Malakoff, à l'intérieur de l'Hôtel des Invalides, par une brigade d'infanterie de la garde de quatre bataillons, et par deux escadrons de cavalerie, par un bataillon de la garde de Paris, et par un demi-escadron de cette garde, enfin par une division de neuf bataillons de l'armée du premier grand commandement, par deux escadrons et par deux batteries d'artillerie.

Toutes ces troupes étaient sous le commandement en chef du général Magnan, et massées sur l'esplanade, faisant face à la grille.

Une demi-batterie, placée sur le quai des Invalides, a tiré deux salves de treize coups, une au commencement l'autre à la fin de la cérémonie funèbre, au moment du défilé des troupes.

L'église était entièrement tendue de draperies noires aux écussons du maréchal; un riche catafalque s'élevait au milieu de la nef; douze sous-officiers, quatre de la garde et huit de la ligne, étaient placés autour du cercueil.

Après le service funèbre, le cercueil a été placé sur un char traîné par six chevaux qui, selon l'usage, s'est dirigé par la cour d'honneur jusqu'à la grille extérieure de l'hôtel. Les cordons du poêle étaient tenus par MM. le maréchal Vaillant, le général marquis d'Hautpoul, le comte Walewski, et Mercier-Lacambe, directeur de l'intérieur en Algérie.

Arrivé à la grille, le cortège s'est arrêté, et toutes les troupes ont défilé devant le cercueil. Après le défilé, le cortège est retourné à l'é-

glise, le cercueil a été enlevé du char, et porté par les douze sous-officiers dans le caveau qui lui était destiné.

Tous les ministres, tous les maréchaux, les amiraux et les officiers généraux présents à Paris, toute la maison militaire de l'Empereur, la députation algérienne et des députations des grands corps de l'Etat assistaient à la cérémonie.

« Et, baignant de mes larmes de gratitude la main que votre bonté daignerait m'offrir, je vous dirais : « Gardez, madame, cette noble et pure affection pour un autre plus digne, pour un cœur capable d'y répondre par une affection égale. »

La comtesse se leva en étouffant un cri de douleur et de colère.

« Si ma franchise vous offense, poursuivit Gonzalo les yeux baissés, punissez-moi, disposez de ma vie, mais... »

— Assez ! interrompit violemment la comtesse, le front rouge de dépit et de honte.

— Méprisez-moi.

— C'est bien ce que je fais. Relevez-vous ! dit-elle d'un ton impérieux.

Il obéit silencieusement. Mais son regard interrogeait la comtesse; elle reprit bientôt, avec une fureur concentrée :

« Comment avez-vous osé, vil subalterne que vous êtes !... Mais non, c'est m'abaisser que d'honorer de ma colère la présomption la plus sotte et la plus ridicule... »

— Madame...

La suite au prochain numéro.

— Vous avez assez d'esprit pour vous tirer d'em-

baras sans me forcer à déposer les privilèges de mon sexe.

— Ce n'est pas d'esprit qu'il s'agit dans cette question, vous le savez bien, madame. Un seul homme pourrait la résoudre, et... cet homme... ce... n'est pas moi.

— Que ce soit vous, oui ou non, répondez, dit-elle avec insistance.

— Eh ! si, par hasard, j'étais l'homme obscur qu'il vous plaît de tirer de la poudre pour l'élever jusqu'à votre sphère, troublé, confus, ébloui, je me prosternerai à vos pieds. »

« A ces mots, il s'agenouilla devant la comtesse, qui eut peine à retenir un cri de joie. »

« Et, baignant de mes larmes de gratitude la main que votre bonté daignerait m'offrir, je vous dirais : « Gardez, madame, cette noble et pure affection pour un autre plus digne, pour un cœur capable d'y répondre par une affection égale. »

pût franchir les autres degrés ce qu'il n'eût pu faire de lui-même, à cause des entraves qu'il avait aux pieds. Quelques secondes après, au moment où 6 heures sonnaient, l'exécution avait lieu.

Pour extrait : A. LAYTOU.

Chronique locale.

Par arrêté préfectoral du 9 juin 1864, M. Pradié (Louis) a été nommé maire de la commune d'Uzès, en remplacement de M. Clauzet, démissionnaire.

Par arrêté préfectoral du 7 Juin, et sur la proposition de M. le Directeur des contributions directes, M. Bès (Pierre) est nommé surnuméraire contrôleur des contributions directes.

La Saint Médard tient à justifier sa réputation : voilà huit jours que nous ressentions les effets de son humeur larmoyante. Un peu de pluie, rien de mieux, mais trop, gâte le jeu, comme le dit très-bien le proverbe. Il s'en irait temps, ma foi, que le soleil reprît ses droits. Les blés ont grand besoin des chaleurs pour redresser la tête.

THÉÂTRE DE CAHORS.

Demain dimanche, 12 juin 1864

Guillaume Tell

Grand Opéra en 4 actes.

UN MARI DANS DU COTON

Comédie en un acte.

On commencera à 8 heures.

La troupe lyrique a continué, jeudi, ses débuts, et la seconde représentation ne lui a pas été moins favorable que la première. La Dame Blanche a même été rendue avec plus d'ensemble que Lucie. Le personnel des chœurs qui, ordinairement, laisse tant à désirer, a été convenablement augmenté et s'est fait plusieurs fois applaudir. Les amateurs de l'orchestre, devenus eux-mêmes plus nombreux, ont fait de leur mieux, sous l'habile direction de M. Poisson et se sont surpassés. A la fin de l'ouverture, des applaudissements prolongés les ont remerciés.

M. Mendioroz, qui faisait sa rentrée par Georges Brown, nous revient avec sa charmante et fraîche voix, mais développée et plus exercée. Le grand air du premier acte : « Oh! quel plaisir d'être soldat » et la cavatine du second lui ont valu un véritable triomphe.

La gracieuse M^{lle} Bonconsiglio, miss Anna, dont la méthode est irréprochable, a mieux montré le beau timbre et l'égalité de sa voix sympathique et très étendue.

M. St-Charles, dont la voix n'a rien perdu dans le repos, au contraire, a chanté le rôle de Gaweston avec le talent distingué que le public cadurcien a dès longtemps reconnu.

Le trial, M. Nardin, qui nous arrive sans doute d'un grand théâtre, s'est de suite posé comme un excellent chanteur et un excellent comédien.

M^{lle} Famin, la jeune et gentille dugazon, a pu, malgré son émotion, faire remarquer sa jolie voix.

M^{me} Cavé a dit, avec un goût parfait, la romance de dame Marguerite, à laquelle le grand maestro attachait tant de prix.

Aussi, à la chute du rideau, tous les artistes ont été rappelés. Le succès de la soirée a été complet.

M. Cavé, qui semble composer ses spectacles avec tact et en vue de plaire aux dames, avait donné, avec le chef-d'œuvre de Boeldieu, celui d'Alfred de Musset, le roi de la fantaisie. Un Caprice, qui exige tant de finesse et de distinction, inabordable pour des acteurs ordinaires, a été littéralement enlevé. M. Prietz a surtout bien détaillé la tirade sur le caprice. M^{me} Cavé, M^{me} de Léry, qui dit toujours en actrice de bonne école, a interprété la scène du thé avec une spirituelle gaieté qui a bientôt gagné la salle. Quant à M^{me} Gay-Cavé, elle a été, de lavis général, ravissante d'un bout à l'autre du rôle de Suzanne.

Nous signalons, avec plaisir, le retour des dames au théâtre, malgré une pluie battante. Une administration aussi intelligente et zélée que celle de M. Gavé ne peut manquer d'être encouragée.

AVIS

On demande un Berger, homme fait, connu pour sa bonne conduite et son intelligence, pour garder un troupeau dans les environs de Périgueux. — Bons Gages. S'adresser à M. Doumer, propriétaire à Laboussière, près Montfaucon, qui donnera des renseignements.

La sixième livraison du MAGASIN D'ÉDUCATION ET DE RÉGÉNÉRATION contient la suite des divers ouvrages de fond : Les Serviteurs de l'estomac, par Jean Macé; — la Princesse Isée, par P.-J. Stahl; — le Voyage au pôle Nord, par Jules Verne, et le Nouveau Robinson Suisse, de MM. Stahl et Muller. A côté de ces œuvres de premier ordre, il donne, à titre de variétés, un joli petit apologue, la Maisonnnette et l'Escalier, et un charmant Alphabet illustré qui ne sera pas un épouvantail pour les petits enfants. Ce recueil par la manière dont il est conçu et exécuté, fait véritablement le plus grand honneur aux directeurs, MM. Macé et Stahl, ainsi qu'à l'éditeur M. Hetzel. Par la moralité, par l'intérêt et par l'agrément de la rédaction, il justifie amplement son double titre. Que pourrait-on en dire de plus? C'est, sous tous les rapports, une publication faite pour rester, et qui restera. Il serait à souhaiter de la voir adopter par les maisons d'éducation comme texte pour les lectures du soir.

Pour la chronique locale : A. LAYTOU.

Départements.

Nous lisons dans la Gazette du Midi, mardi 7 juin.

« La solennité du 5 juin, a tenu toutes ses promesses, et le programme qui l'avait réglée n'a point été trompé. Il a, au contraire, réalisé, dans les détails et l'ensemble, la plus grandiose des fêtes que nous ayons jamais vues. Marseille s'est surpassée, et, grâce à son pieux et savant évêque, elle a fait, en l'honneur de la Bonne Mère, l'une de ces manifestations qui emportent avec elles les sympathies de toute une immense population et l'admiration d'une foule d'étrangers, accourus pour y participer.

« Notre catholique Provence aura désormais à inscrire dans ses annales une date mémorable de plus, et l'histoire dira qu'au milieu de tant de causes de dépérissement, de tant d'efforts conjurés contre notre foi, cette Provence a voulu rester fidèle au culte de ses pères, et que la terre des Lazare, des Madelaine, des Marthe, des Auspice et des autres premiers évangélistes a conservé intacts toutes ses vieilles traditions, et que le culte de la Vierge-Marie y est de plus en plus vivace et enraciné au fond des cœurs. Mais il nous suffira, aujourd'hui, d'avoir indiqué quel a été le caractère de cette émouvante manifestation, et chacun de ceux qui, hier, ont pu en être les témoins, l'aura parfaitement compris. Nous devons maintenant esquisser, à grands traits et à la hâte, les scènes principales de cet immense tableau qui s'est déroulé devant nous, pendant plusieurs heures.

« Annoncée et préparée depuis longtemps, la cérémonie du transfert de la statue de la Vierge dans son nouveau sanctuaire, s'est donc accomplie dans toutes les conditions de dignité, de convenance, de pompe et d'éclat, que les Marseillais savent mettre dans l'expression de leurs sentiments envers leur protectrice. La procession était réglée par un programme ingénieusement élaboré; elle a déployé toutes les magnificences de la liturgie, toutes les beautés du culte catholique; elle a, de plus, été rehaussée par la présence des plus hauts dignitaires de la milice ecclésiastique et par les délégués du Chef auguste de la religion.

« Tout a concouru à rendre souverainement imposante la procession générale du 5 juin; elle a suivi son long itinéraire à travers des flots compactes de spectateurs, au milieu d'un ordre parfait et surtout au milieu des élans sympathiques de la population, émerveillée de tant de symétrie, de tant de luxe dans les emblèmes et ornements sacrés, de tant de recueillement parmi les divers groupes qui la composaient. Ces groupes formaient, à eux seuls, une procession complète avec leurs congrégations, leurs confréries, leurs chœurs, leur clergé, leurs lévites, leur musique spéciale. Chacun d'eux avait rivalisé de zèle dans la richesse ou l'élegance des emblèmes et des trophées; chacun d'eux formait un délicieux tableau où la piété avait imprimé son cachet, où l'art s'alliait avec le pittoresque pour flatter l'œil et séduire l'imagination.

« On voyait là, rangée en bon ordre, chacune des vingt-et-une paroisses de Marseille, auxquelles étaient venues se joindre les paroisses rurales; partout flottaient les bannières aux couleurs variées, les plus riches ornements décoraient les chasses, la musique mêlait ses accords aux hymnes sacrés. C'était vraiment une marche triomphale, à travers les rues pavées, et cet interminable cortège n'avait jamais eu son pareil. Le défilé n'a pas duré moins de deux heures et quart. En effet, partie de la Cathédrale provisoire à 2 heures, la procession n'est arrivée sur la colline où est bâti le nouveau sanctuaire qu'après 7 heures du soir. On y remarquait plus de six cents prêtres, dont plusieurs venus des diocèses voisins ou étrangers, un grand nombre de chanoines et de dignitaires d'ordres religieux; ceux-ci étaient représentés par les jésuites, les oblats de Marie, les lazaristes, les capucins, les dominicains, les trappistes, les prémontrés, les frères des écoles chrétiennes, les maristes, les prêtres du Sacré-Cœur, les frères de St-Jean-de-Dieu, de St-Pierre-ès-liens, etc., d'une part, et de l'autre par toutes les corporations de filles et de femmes vouées à l'enseignement ou au soin des malades.

« Mais ce qu'aucune autre procession n'avait peut-être jamais offert, à moins de remonter bien au-delà de plusieurs siècles, la réunion d'environ cinquante prélats français et étrangers, archevêques, évêques, abbés mitrés, prélats romains, protonotaires apostoliques, patriarches venus de l'Orient, délégués du Saint-Siège, précédant quatre cardinaux, revêtus de la pourpre romaine : Leurs Eminences MM^{rs} Donnet, Mathieu, Pitra et Villecourt.

« Au moment où s'ébranlaient les rangs de la procession, c'est-à-dire au moment où les divers groupes venaient prendre le rang qui leur était assigné pour ne former qu'un seul cortège, le cours Belzunce a présenté aux regards d'une agglomération immense, réunie sur ce point, l'un de ces spectacles qui frappent, touchent et enchantent. Sur une estrade colossale et admirablement ornée, qui servait de reposoir à la statue de la Sainte-Vierge, sont venus s'asseoir aux gradins tous ces pontifes, mitrés en tête et la croix à la main, entourant la statue d'argent supportée par un brancard qui, à lui seul, a coûté trois mille francs et qui est l'œuvre d'un artiste fort habile, M. Bonierbale. Pendant ce temps, l'air retentissait des chants d'allégresses, les musiciens des régiments alternaient avec plusieurs autres corps de musique, l'encens fumait, les oriflammes s'agitaient au souffle de la brise de la mer, et les prélats bénissaient les spectateurs rangés des deux côtés du parcours sur plusieurs rangs de chaises.

« Dans tous les quartiers, et notamment sur les Cours, aux allées des Capucines et de Meilhan, sur les boulevards, les places, dans les rues Noailles, la Cannebière, au cours Bonaparte, et enfin sur toutes les pentes de la colline, se pressait une foule énorme qu'était venue grossir une masse d'étrangers, amenés depuis plusieurs jours par les chemins de fer et les voitures publiques. Les trottoirs étaient encombrés, les fenêtres des maisons, les balcons et même les toits regorgeaient de curieux. Là étaient mêlés tous les rangs, tous les âges des deux sexes, toutes les bigarrures et les couleurs de costume, depuis la toilette la plus recherchée jusqu'aux vêtements originaux de toutes les localités du Midi et des pays étrangers.

« Les allées des Capucines et de Meilhan offraient surtout un coup-d'œil magnifique. Malgré le prodigieux concours, nulle part l'ordre n'a été troublé. Il était contenu par la grandeur même de cette démonstration de tout un peuple qui regarde Marie, non-seule-

ment comme la Reine du ciel, mais encore comme la sauvegardée des familles et de la société, aux jours surtout des épreuves et des tribulations. A cet égard, Marseille s'est montrée reconnaissante, et nous devons la féliciter hautement d'avoir su traduire ses sentiments d'une manière aussi significative et aussi ingénieuse. La fête d'hier marquera dans son histoire et restera gravée dans le souvenir des cent mille étrangers qui sont venus s'y associer. Honneur à son digne évêque qui, malgré ses souffrances et sa maladie, l'a organisée avec tant d'éclat; honneur à son clergé et aux administrateurs du sanctuaire de Notre-Dame-de-la-Garde, qui l'ont si puissamment, si intelligemment secondé!

S.E. le cardinal Mathieu, qui ne se proposait pas de prendre la parole au moment de la bénédiction finale, ému du spectacle imposant que présentait la sainte colline, et des démonstrations si touchantes dont il était le témoin, a laissé jaillir de son cœur l'expression improvisée de ses propres sentiments. On a pu recueillir le texte de son allocution, que nous nous exprimons de communiquer à nos lecteurs :

Gloriosa dicta sunt de te, civitas Dei! Ps. 86.

C'est Marie qui est par excellence la cité de Dieu et le temple sacré où il a choisi sa demeure. Avec quel empressement de cœur nous lui rendons nos devoirs en ce jour! Avec quelle dévotion nous exaltons celle qui a été exaltée au-dessus des chœurs des anges! Mais nous ne sommes pas seuls à lui payer notre tribut : la multitude des fidèles nous précède, nous accompagne et se presse à flots pour nous suivre sur cette montagne de bénédiction, d'où Marie commande à la mer!

O Marseille, ville chérie de Dieu! Que de belles choses tu as montrées aujourd'hui à notre foi et enseignées à notre cœur! La splendeur et l'ordre de tes rangs ont ravi nos esprits en Dieu notre Sauveur, et notre joie est grande de penser que tous nos frères dans le Sacré Collège et dans l'Épiscopat, qui sont venus concourir à la solennité de ce jour, iront redire partout les transports de Marseille, l'éclat de cette fête, et les mérites des ses enfants, qui participent, à leur tour et par leur piété envers Marie, à la gloire de leur mère; de sorte qu'on peut, sans se tromper, parler de leur ville avec enthousiasme et en dire des choses admirables. Gloriosa dicta sunt de te, civitas Dei.

Où, Cité de Marie, et par là même Cité de Dieu, demeure assise sur les bords de la mer, pour envoyer au loin le renom de ta foi et porter les peuples à l'amour et au service du Seigneur, qui règne en toi comme dans le lieu de son propre domaine. Que son trône s'y affermisse et que le nom de Cité de Dieu te demeure : Civitas Dei.

Le journal Le Var, complète ainsi qu'il suit, ce compte-rendu :

« Lundi soir, un banquet réunissait à l'Évêché Leurs Em. les cardinaux et Nosseigneurs les prélats accourus de tous les points de la France pour assister à la grande fête religieuse du 5 juin. On y remarquait les principales autorités du département, M. le Sénateur chargé de l'administration des Bouches-du-Rhône, M. le général de division commandant la 9^e division militaire, M. le premier président de la Cour impériale d'Aix, M. le procureur-général, et une foule de notabilités de notre ville. Vers la fin du repas, Sa Grandeur Mgr. l'Évêque de Marseille, prenant la parole, a dit :

« Eminences, Messeigneurs et Messieurs, « Heureuse et fière du tribut solennel qu'elle vient de payer à Celle qui la garde si fidèlement, Marseille voit avec une religieuse reconnaissance le concours de tant de prélats éminents par la science, par l'éloquence, par toutes les vertus apostoliques, et qui se sont empressés de ne faire qu'un avec elle pour exalter Marie, sa Reine et sa Mère.

« Pasteur de cette Eglise chérie, je revendique le droit et l'honneur d'être son interprète; et c'est son cœur avec le mien que j'ouvre et que je répands devant vous.

« Prélats de l'Eglise, vous représentez tous ici le Souverain Pontife : il vous anime et il vous inspire. De tous les Pontifes romains c'est celui qui a le plus contribué à la gloire de Marie. Il a béni, chez mon vénérable prédécesseur, l'heureuse résolution d'offrir à la Patronne de Marseille un sanctuaire plus digne d'Elle et c'est sa munificence qui en a posé la pierre fondamentale. Amour et vie à Pie IX, la gloire de l'Eglise, son centre et son appui! Qu'il nous soit conservé! Qu'il nous conduise! Que la triple couronne brille toujours sur son front! Que le regard de sa charité et le rayon de sa foi vivifient jusqu'aux extrémités de la terre!

« Fidélité loyale et soumission dévouée à Sa Majesté l'Empereur à qui Dieu a confié les destinées de ce grand pays. Tous nos sanctuaires de Marie parlent de ses pieuses largesses il a placé ses flottes et ses armées sous la protection de la Très-Sainte-Vierge. Notre-Dame-de-la-Garde l'a vu visiter sa colline, et un des plus beaux monuments de ce siècle, la cathédrale de Marseille, couronnera les œuvres dont il a doté cette grande cité. Son génie plane sur Marseille, renouvelle notre ville antique et les eaux qui baignent nos rivages vont redire au loin les merveilles de son Empire.

« Que son Auguste Compagne reçoive nos vœux! Qu'elle n'ait que des joies à partager, et que son orgueil de mère soit satisfait dans l'avenir non moins que son orgueil d'épouse dans le présent.

« Action de grâces à nos magistrats!

« Remerciements du fond du cœur à cette chère cité, à cet excellent peuple si intelligent, si dévoué, si profondément chrétien! Il comprend les belles destinées qui lui sont ouvertes. Il sait qu'il est la garde avancée de la civilisation française et catholique. Il s'est montré digne de ces nobles traditions et de son avenir en célébrant avec un enthousiasme vraiment filial le triomphe de sa Bonne Mère.

« A l'union des esprits dans l'éternelle vérité!

« A l'union des cœurs dans l'éternelle charité!

Des applaudissements unanimes ont salué, à plusieurs reprises, ce beau discours.

Voici la liste des Prélats qui ont assisté à la cérémonie du 5 juin : LL. EE. le cardinal Mathieu, archevêque de Besançon; le cardinal Donnet, archevêque de Bor-

deaux; le cardinal de Villecourt, résidant à Rome; le cardinal Pitra, résidant à Rome; LL. EE. NN. SS. Chalandon, archevêque d'Aix; Tricoche, archevêque de Babylone; l'archevêque de Genise; Tizzani, archevêque de Nisibe; de la Tour d'Arvergne, archevêque de Bourges; l'archevêque de Smyrne; Dubreuil, archevêque d'Avignon. — NN. SS. Cruice, évêque de Marseille; l'évêque d'Albenga (Italie); Vibert, évêque de Saint-Jean de-Maurienne; Brady, évêque de Perth (Australie); Massaja, évêque de Cassia (Abyssinie); l'évêque de Clonfer (Irlande); Hurmuz, évêque arménien; Meirieu, évêque de Digne; Foulquier, évêque de Mende; Petagna, évêque de Castellamare (Italie); de Charbonnel, ancien évêque de Toronto (Etats-Unis); Palu du Parc, évêque de Blois; Lyonnet, évêque de Valence; Regnault, évêque de Chartres; de la Bouillière, évêque de Carcassonne; Plantier, évêque de Nîmes; Dellalle, évêque de Rodez; Jordany, évêque de Fréjus; de Langalerie, évêque de Belley; Delousy, évêque de Viviers; Sola, évêque de Nice; Sibour, évêque de Tripoli; Belaval, évêque de Pamiers; Jeancard, évêque de Cérème; Magnin, évêque d'Anney; Faraut, évêque d'Anemour; Bernadou, évêque de Gap; Nogret, évêque de Saint-Claude; Lavigerie, évêque de Nancy; Frattini, protonotaire apostolique; le révérendissime Dom Guengerer, abbé de Solesme; le révérendissime Dom Regis, abbé, procureur général des Trappistes à Rome; le révérendissime Dom Gabriel, abbé d'Aiguebelle; le révérendissime abbé de Sénanque Monsignor Scott, camérier de Sa Sainteté; Monsignor Stonor, camérier de Sa Sainteté; Monsignor Cornulier, camérier de Sa Sainteté; et beaucoup de supérieurs d'ordres religieux au nombre desquels nous avons remarqué le très Révérend Père Fabri, supérieur général des Oblats de Marie Immaculée.

Pour extrait : A. LAYTOU.

Nouvelles Étrangères

RUSSIE

La Gazette de Saint-Petersbourg, du 7 juin, publie un décret impérial qui déclare libres de tout droit tous les articles d'exportation de la Russie et de la Pologne pour les autres Etats de l'Europe, excepté les bois, la potasse, les nattes, les saigoines, les chiffons, les semences de vers-à-soie et les os de tout genre non brûlés ou moulus.

Le Journal de Saint-Petersbourg annonce que le chargé d'affaires russe à Rome, M. de Moyendoff, a reçu l'ordre de remettre au cardinal Antonelli les lettres de rappel de M. Kisseleff. Ces lettres constatent que la mission de M. Kisseleff à Rome est terminée.

C'est le 7 juin que l'Empereur et l'Impératrice de Russie ont dû quitter Saint-Petersbourg. Leurs Majestés sont attendues à Kissingen le 19 ou le 20.

ITALIE

Les avis de Vénétie et des provinces romaines constatent que des démonstrations populaires ont eu lieu dans ces contrées à l'occasion de la fête du statut, malgré les mesures prises par les autorités autrichiennes et pontificales.

On écrit de Rome que depuis la procession de la Fête-Dieu, à laquelle le Pape a pris part, la convalescence de Sa Sainteté ne s'est pas arrêté. Le saint père a repris ses occupations habituelles, et chaque jour on le voit traverser en voiture les rues de la ville.

TURQUIE

Les émigrés circassiens arrivent continuellement en Turquie. Une commission spéciale s'occupe activement de leur installation provisoire et définitive. Le gouvernement Ottoman a disposé de plusieurs de ses vaisseaux pour assurer leur transport gratuit. S. M. I. le Sultan a prélevé 5 millions de piastres sur sa cassette particulière, pour subvenir aux besoins de ces malheureux.

GRÈCE

Le roi des Hellènes est arrivé à Corfou, hier soir, à cinq heures. Les Amiraux d'Abouville et Velverton escortaient le bâtiment à bord duquel Sa Majesté a fait le voyage. Le roi était accompagné des chargés d'affaires de France, d'Angleterre et de Russie. Aussitôt après son débarquement, Sa Majesté Hellénique s'est rendue avec les représentants des trois puissances à la cathédrale de Corfou, où un Te Deum solennel a été chanté. Le roi Georges a été accueilli par la population ionienne avec enthousiasme.

Pour extrait : A. LAYTOU.

Faits divers.

Sous ce titre : le Chapeau du Ministre protestant, New-York Paper raconte l'anecdote suivante :

Une assemblée de fidèles avait eu lieu et le ministre qui avait formulé un appel à la charité fit circuler à la ronde son chapeau pour recevoir les offrandes. Le chapeau qui avait fait le tour du temple revint au ministre qui n'y trouva pas une obole. Il le vida alors sur la table pour faire voir qu'il ne contenait rien et il s'écria avec ferveur :

« Merci mon Dieu ! de ce que mon chapeau me soit revenu après avoir passé par les mains d'une pareille assemblée ! »

TIRAGE, irrévocablement JUIN.

(Rapproché en JUIN par ARRÊTÉ PRÉFECTORAL.)

LOTÉRIE MOBILIERE.

TIRAGE DE 360 LOTS ET DU Gros

LOT DE 100,000 FRANCS POUR 25 c., et mise en vente, aujourd'hui, dans toute la France, des billets à 25 c. d'une Nouvelle Grande Loterie, — très intéressante, — elle a pour titre.

LOTÉRIE DES ENFANTS PAUVRES

INFIRMES ET INCURABLES.

Elle est très-importante : 603 lots en espèces, Capital QUINZE CENT MILLE FRANCS. — (Lots de 150,000 fr., — 10,000 francs., — 5,000 fr., etc.)

Jusqu'à dimanche 12 Juin, billets à 25 c. de la MOBILIERE (tirage juin), — et billets de la Grande Loterie des ENFANTS PAUVRES chez

tous les libraires et débitants de tabac (dans toute la France).
On peut aussi adresser (en mandat de poste ou timbres-poste) au Directeur du BUREAU-EXACTITUDE, 68, rue Rivoli, Paris, cinq francs pour recevoir vingt billets assortis de ces deux Grandes Loteries. — On participera aux chances de gain des 974 lots, — parmi lesquels sont les lots de 5,000 francs, — 10,000, — 100,000 et 150,000 fr.

BULLETIN COMMERCIAL.

Par les alternatives de la température, on peut expliquer les hésitations du marché intérieur. Cet pendant la situation est moins tendue qu'il y a huit jours, et si la baisse ne revient pas, la hausse reste stationnaire. Ainsi les farines de commerce, en disponible, restent au carreau parisien dans les 54 à 54, 50 (les 157 kil.). Le blé est sans grandes affaires entre 28 et 29 fr. (les 120 kil.). On n'est pas satisfait de l'épiage des seigles, ce qui tient cette denrée plus ferme à la vente; soit de 47 à 47 50 (les 100 kil.) Il y a quelque concession sur les orges, qui ne font pas maintenant plus de 46 50 (les 100 kil.). Malgré la très favorable influence exercée par les dernières pluies sur les avoines, les détenteurs ne cèdent pas en baisse; au contraire, les bonnes sortes sont à 47, 25 et 47, 50.
Voici le résumé sommaire des avis de l'étranger. En Angleterre, persistance des hauts prix, bien que le temps soit favorable. En Belgique, même situation, avec des demandes très actives. En Allemagne, la hausse reprend après une interruption de quinze

jours; médiocre apparence de récoltes. En Italie, stagnation. En Algérie, on commence à couper les avoines.
On est très heureux, dans les vignobles, du retour de la chaleur et des pluies douces de cette semaine. Le mal causé par les nuits froides a été exagéré; il y en a pourtant. Quoi qu'il en soit, la vente est assez active et le cours bien tenu à Bercy et à l'Entrepôt, ainsi que dans les pays de production. Les alcools betterave sont cotés de 69 à 70 fr. (l'hect.) Les Languedoc de 93 à 94 fr. On signale une petite baisse sur les eaux-de-vie charentaises.
Peu d'affaires sur les sucres, qui restent à 79 fr. les 100 kilogr.

37 années d'un succès toujours croissant attestent les merveilleuses vertus médicales de la Graine de Moutarde blanche (de Hollande) de Didier. Plus de 200,000 cures, authentiquement constatées, justifient pleinement la popularité universelle de cet incomparable médicament, que le célèbre Dr Kocke appelait, à si juste titre, un remède béni, un magnifique présent du Ciel. Nul traitement n'est plus facile à suivre, moins dispendieux ni plus sûr.

AVIS TRES IMPORTANT.

Il faut bien se garder de confondre la Graine de Moutarde de santé de Hollande, de Didier, qui est toujours pure, toujours fraîche, toujours parfaitement mondée, avec les rebuts du commerce, qui se composent de graines vieilles, échauffées, inertes ou même nuisibles.
M. Didier a l'honneur d'informer le public que l'on ne trouve sa véritable Graine de Moutarde Blanche de Santé (de Hollande), la seule recommandée par les médecins, que chez M. Vinel, pharmacien, seul dépositaire pour la ville de Cahors.

La Monographie des Hémorroïdes, par le docteur A. Leber, opère aujourd'hui une véritable révolution dans la presse médicale. Il n'est question que la guérison bien authentiques d'une maladie réputée incurable. — 1 vol. in-8° p. fr. à Paris, 14, rue, de l'Échiquier. (Consult.)

MAUX D'ESTOMAC

Les malades de l'estomac ou des intestins, les convalescents et les personnes âgées ou faibles de la poitrine, trouveront dans le RACHAOUT de DELANGRENIER un déjeuner nutritif, réparateur et aussi agréable que facile à digérer. — Dépôt dans chaque ville.

PURGATIF de DESBRIÈRE.

Composé avec la magnésie pure, le CHOCOLAT DESBRIÈRE purge parfaitement et sans irriter. C'est le meilleur PURGATIF dans les affections chroniques; pris de temps en temps, il expulse la bile et les humeurs qui obstruent les viscères. — Dépôts dans les Pharmacies. (Se défier des contrefaçons).

VINAIGRE de toilette COSMACÉTI supérieur par son parfum et ses propriétés légitimes et rafraîchissantes. — Dépôts chez les Parfumeurs.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Naissances.
8 juin Maturié (Marie-Elie), boulevard Nord.
11 — Arnaud (Guillaume), pont Neuf.
Mariages.
9 — Escroussailles (André), charpentier, et Bordredon (Marie), domestique.
Décès.
11 — Bouyssou (Jean), boulanger, célibataire 24 ans, Labarre.

BULLETIN FINANCIER.
BOURSE DE PARIS.

9 juin 1864.
11 juin.
au comptant: Dernier cours. Hausse. Baisse.
3 pour 100..... 66 85 » » » 05
4 1/2 pour 100..... 93 50 » » » 05

MERCURIALE GÉNÉRALE DU DÉPARTEMENT,
DE LA 2^e QUINZAINE DE MAI.

Phectolitre. le quintal métrique.

Froment....	18 ^f 59	—	23 ^f 36
Méteil.....	15 51	—	20 94
Seigle.....	13 54	—	18 97
Orge.....	12 »	—	20 »
Sarrasin....	12 56	—	19 03
Maïs.....	12 12	—	16 99
Avoine.....	9 76	—	22 60
Haricots....	30 12	—	37 65

PAIN (prix moyen).
1^e qualité, 0^f 34; 2^e qualité, 0^f 27; 3^e qualité, 0^f 25.
Mercuriale des marchés aux bestiaux pour la 2^e quinzaine de mai.

Amenés.	Vendus.	Poids moyen.	Prix moyen du kilog.
Bœufs.....	25	25	598 k. 0 ^f 64
Veaux.....	68	68	85 k. 0 ^f 72
Moutons....	214	214	32 k. 0 ^f 52
Porcs.....	15	15	111 k. 0 ^f 85

VIANDE (prix moyen).
Bœuf 1^f 45; Vache 0^f 76; Veau 1^f 29; Mouton, 1^f 25; Porc, 1^f 22.
Pour tous les articles et extraits non signés : A. LAYTOU.

LEPETIT J^{no}
Rue de la Liberté, à Cahors.
ÉPICERIES | PORCELAINES
COMESTIBLES | CRISTAUX
CHOCOLAT
de SEUBE, aîné, de Bagnères-de-Luchon, de LOUIT, de MENIER, etc.
LAMPES ET HUILE
DE
PETROLE
LAMPE PERPETUELLE
à l'HUILE de PETROLE, autorisée pour le sanctuaire. — 75 0/0 d'économie sur les anciennes veilleuses.

ÉTUDE DE M^e Paul PELLET
avoué, à Montauban.

A VENDRE
EN CINQ LOTS SEPARÉS
LE DOMAINE DE
BOIS FARGUÈS
Situé dans la commune de l'Honore-de-Cos, canton de Lafrançaise, arrondissement de Montauban (Tarn-et-Garonne) de contenance de 155 hectares, environ.

L'adjudication aura lieu le 20 juin 1864, à midi précis, à l'audience des criées tenue dans une des salles du palais de justice de Montauban.

Pour les renseignements, s'adresser à M^e Pellet, avoué, rue de la Comédie, n^o 33, à Montauban.

Et au sieur Labouysse, régisseur, demeurant sur le domaine.

AVIS AUX AGRICULTEURS
GUANO D'ALGÉRIE
pulvérisé, sur fin.

Pour la culture des tabacs et pour la vigne ainsi que pour toute sorte d'arbres fruitiers, le Guano d'Algérie rivalise avec celui du Pérou, employé par quantité égale. Prix: 24 fr. les 100 k. ou 12 fr. les 50 kilos.

Il est bien à remarquer aussi que le Guano d'Algérie, loin d'épuiser le sol, le fertilise au contraire et est pour lui un précieux engrais.

Un Guano spécial pour les prairies artificielles et naturelles et toute plante légumineuse, au prix de 3 fr. 50 c. les 50 k.; Plâtre à marner, à 2 fr. 10 c. et Plâtre pour cloison et pour plafonds, à 2 fr. 50 c. les 50 k. Le tout donné à l'épreuve, toujours chez M. BEDE, menuisier, rue Impériale, à Cahors, et à ses entrepôts:

- A Mercuès, chez M. le Maire;
- A Larroque, chez M. Bonnenort;
- A Vers, chez M. Magneval, aubergiste;
- A Bousquet, chez M. Moles, menuisier;
- A Douelle, chez M. Arnaudet, dit Jarnaye, aubergiste.

AMÉLIORATIONS
DES
VINS,
DES
Eaux-de-vie,
DES
RHUMS,
DES
LIQUEURS
d'ULYSSE ROY
(DE POITIERS)

ORFÈVRERIE CHRISTOFLE
MANUFACTURES : A PARIS, rue de Bondy, 56; — A CARLSRUHE (GRAND-DUCHÉ DE BADE).
Dès le début d'une industrie que, seuls, nous avons créée en France, nous avons compris que l'avenir de l'Orfèvrerie argentée résidait tout entier dans les soins apportés à sa fabrication, la régularité du titre de l'argenteure, et la garantie des produits par nos marques de fabrique. — Le succès obtenu n'a fait que nous affermir dans une voie que nous avons suivie en fabriquant de bons produits, au meilleur marché possible; aussi quelle que soit la concurrence qui nous soit faite, nous en maintiendrons le titre et la qualité. Nous appelons l'attention

POUR VENDRE BEAUCOUP, VENDRE BON ET BON MARCHÉ
Aux Fabriques de France
MAISON GREIL
A CAHORS, sur les Boulevards, Maison Cournou, à l'angle de la rue Fénélon.
HABILLEMENTS TOUS FAITS
ET SUR MESURE
Formes élégantes et gracieuses, étoffes de la plus grande fraîcheur et de la plus haute nouveauté, confection d'un fini parfait, modicité de prix surprenante.

Produits pharmaceutiques approuvés par l'Académie impériale de Médecine

Chacun de ces produits est accompagné d'une instruction indiquant la manière de s'en servir

VIN DE QUINIUM
D'ALFRED LABARRAQUE
Tonique et fébrifuge, il est propre à réparer l'épuisement des forces, soit partiel, soit général, et quelle qu'en soit la cause. Il convient surtout dans le traitement des fièvres paludéennes et de leurs suites. Alfred Labarraque & Co

Pour éviter les contrefaçons il faut s'assurer que les étiquettes portent la signature de l'inventeur

POUDRE DE ROGÉ
Purgatif aussi sur qu'agréable
Pour préparer soi-même la véritable limonade de Rogé au citrate de magnésie, il suffit de faire dissoudre un flacon de cette Poudre dans une bouteille d'eau. L'Académie a constaté que ce purgatif, le plus agréable de tous, est aussi efficace que l'eau de Sedlitz.

PERLES D'ÉTHÉR
DU D^r CLERTAN
Moyen sûr d'administrer à doses fixes l'éther, dont l'usage est spécialement recommandé contre les migraines, les névralgies, les palpitations, les crampes d'estomac et toutes les douleurs qui proviennent d'une surexcitation nerveuse. Clertan & Co

PASTILLES ET POUDRE
DU D^r BELLOC
L'emploi de ce charbon spécial fait disparaître les pesanteurs d'estomac après le repas et rétablit les fonctions digestives; il guérit la constipation, les indigestions et les maladies nerveuses de l'estomac et des intestins. Belloc

PILULES
DE VALLET
Pour la guérison de la chlorose (pâles couleurs), de l'anémie, de la leucorrhée, pour fortifier les tempéraments faibles et lymphatiques, et pour tous les cas où les ferrugineux sont ordonnés par les médecins. Vallet

PHARMACIENS DÉPOSITAIRES :
A Cahors, Vinel; — Figeac, Puel; — Gourdon, Cabanès; — Souillac, Planacassagne.

EAU D'OBERT Pour faire repousser les cheveux, en arrêter la chute et la décoloration, et guérir toutes les affections de l'épiderme; rougeurs, démangeaisons, écailles pelliculeuses, qui font tomber et qui décolorent les cheveux. Flacon 6 fr. Chez les principaux parfumeurs et coiffeurs des départ., et à Paris, chez l'inventeur, M. OBERT, chimiste, auteur d'un traité des maladies des cheveux, 173, RUE ST-HONORÉ, près les Tuileries. On expédie directement contre un mandat sur la poste. (Affranchir.)

HUILE DE FOIE DE MORUE DE DEROCQUE
SEULE MAISON SPÉCIALE EN FRANCE
SANS ODEUR | 55, B^t SÉBASTOPOL.R.D. | Paris.
NI SAVEUR, GARANTIE PURE.
Pêcheries au Nord de la Norvège.
SEUL FOURNISSEUR des Hôpitaux de Paris.
Dépôt chez MM. Bergerol, Vinel, pharmaciens, à Cahors.

POINÇON DU MÉTAL BLANC DIT ALFÉ NIDE
ALFÉ NIDE
CHRISTOFLE
du public sur l'abus qui se fait journellement de notre nom et de nos tarifs. Pour le prévenir, nous prions les consommateurs de nos produits de n'acheter que des objets revêtus des poinçons de notre Société, dont l'un porte le nom CHRISTOFLE en toutes lettres, et l'autre, dans une forme carrée, un poinçon ovale avec les insignes ci-contre. — La meilleure garantie pour ceux qui n'ont pas de fournisseur attiré leur inspirant toute confiance, est de s'adresser à nos représentants dont nous donnons le nom et l'adresse dans les journaux de chaque localité.
CHRISTOFLE ET C^o.

Compagnie Coloniale
ÉTABLISSEMENT MODÈLE
pour la fabrication spéciale
DES
CHOCOLATS
DE
QUALITÉ SUPÉRIEURE
Fondée spécialement dans le but de donner au Chocolat, considéré au point de vue de l'hygiène et de la santé, toutes les propriétés bienfaisantes dont cet aliment est susceptible, la COMPAGNIE COLONIALE ne fait pas du bon marché la question principale; elle veut, avant tout, ne livrer que des produits d'une supériorité incontestable.
ENTREPOT général à Paris, Rue de Rivoli, 152
Dans toutes les villes de France et de l'Étranger, chez les principaux commerçants.

CAFÉ DE GLANDS DOUX
DE L'ENTREPOT CENTRAL DE FRANCE.
Ce Café est très-efficace dans les migraines, maux de tête et d'estomac. Il est fortifiant pour les enfants et détruit les propriétés irritantes du Café des îles, auquel on peut utilement le mêler. Il calme les irritations et donne de l'embonpoint. — Afin d'éviter les contrefaçons qui sont nombreuses, comme pour tout ce qui réussit, il faut exiger la marque de fabrique ci-contre à l'un des bouts du paquet et à l'autre la signature : LECOQ ET BARGOIN.
Dépôt chez les princ. épiciers, confiseurs et m^{es} de comestibles

GUÉRISON RADICALE DES HERNIES
ou descentes, rendant inutiles les bandages et les pessaires, par la méthode de PIERRE SIMON. (Voir l'instruction qui sera envoyée franco aux personnes qui en feront la demande par lettres affranchies.) Ecrire à M. MIGNAL-SIMON, bandagiste herniaire aux HERBIERS (Vendée), genre et successeur, seul et unique élève de feu PIERRE SIMON. S'adresser aussi à la pharmacie BRIAND, aux HERBIERS (Vendée).

Rasoir double cémenté
garanti accessible à toutes les barbes.
Prix : 8 fr. la paire.
Chez BAYLES, J^{no}, rue de la Liberté, A Cahors.

MAUX DE GORGE
Inflammations de la Bouche
PASTILLES de DETHAN
au sel de Berthollet
Unique remède contre les maux de gorge et les inflammations de la bouche. Elles rendent la souplesse au gosier, la fraîcheur à la voix, corrigent la mauvaise haleine, détruisent l'irritation causée par le tabac, et combattent les effets si désastreux du mercure.
OPIAT, POUDRE
DE DETHAN
Dentifrice au sel de Berthollet
Recommandés aux personnes dont les dents se déchaussent et s'ébranlent, dont les gencives saignent, et à celles qui font usage du mercure. Ils entretiennent la blancheur des dents.
ÉLIXIR de DETHAN
Dentifrice au sel de Berthollet
Parfumé et saveur agréables, hygiène parfaite. Telles sont les qualités de l'Élixir dentifrice; il détruit les inflammations, rafraîchit la bouche, et modifie la salivation.
DÉPÔTS :
A Paris, rue du Faub. St-Denis, 90.
A Cahors, chez M. Duc, pharmacien.
Le propriétaire-gérant, A. LAYTOU.